

PROJET PÉDAGOGIQUE CLASSE BLEUE

AISANCE AQUATIQUE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ

Ligue Sport Adapté Normandie | AGENCE NATIONAL DU SPORT



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**



Fédération Française
du Sport Adapté

AISANCE
AQUATIQUE



SIDEAL
PONT-SAINT-PIERRE

Table des matières

1	Contexte	2
1.1	Lieux.....	2
1.2	Porteur du Projet.....	2
1.3	Le Public.....	3
2	Contexte Pédagogique	3
2.1	L'aisance aquatique	3
2.2	La classe bleue	4
2.2.1	Objectif	4
2.2.2	Contenus Pédagogiques	4
2.2.3	Les compétences travaillées.....	7
2.2.4	Emploi du temps.....	11
2.2.5	Évaluation du projet	11

1 CONTEXTE

1.1 Lieux

La classe bleue sera organisée dans le bassin de l'extension de 2001 de la piscine SIDEAL de Pont-Saint-Pierre.

Ce bassin nous permettra de remplir les conditions requises pour mettre en place les enseignements de l'aisance aquatique. En effet, comme formulé par les préconisations, il permet un apprentissage en grande profondeur (taille de l'enfant + une longueur de bras) de l'aisance aquatique.

Ce lieu offre la possibilité d'une accession facilitée pour les personnes en situation de handicap. Du fait du partenariat déjà existant avec l'école d'Ymare, cette piscine nous permet également d'obtenir des créneaux de pratique facilitant pour les maternelles.

1.2 Porteur du Projet

Le projet de mise en place de la classe bleue est porté par la Ligue Sport Adapté Normandie (LSAN) de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

En plus des enfants de maternelle de l'école d'Ymare et dans la limite des capacités du bassin de l'extension 2001 de la piscine SIDEAL de Pont-Saint-Pierre, la LSAN est en charge de contacter les structures pouvant accompagner des jeunes ayant un handicap mental ou psychique pour la classe bleue (Classes ULIS, établissements spécialisés, associations, ...).

L'interlocutrice privilégiée de la Ligue Sport Adapté Normandie sera la salariée en charge du projet Noémie MARTIN, avec le soutien du président Jean-Michel LECLERC.

Les instructeurs en aisance aquatique de la LSAN se chargent du volet pédagogique afin de permettre la progression des jeunes. Ils détermineront les étapes de progression, ils seront garants de la pédagogie menée (sans matériel, en grande profondeur, dans l'action) et de la validation des différents paliers, et ce sous la surveillance d'un maître-nageur-sauveteur.

Le suivi de cette démarche sera assuré par Claire LAFORCE et Noémie MARTIN.

1.3 Le Public

La classe bleue que nous organisons en support de notre formation d'encadrant est principalement orientée à terme pour faciliter les activités aquatiques lors des centres sportifs pendant les vacances scolaires en mixité avec les enfants d'Ymare.

De plus, certains jeunes extérieurs ayant un handicap psychique ou mental en individuel ou en structure peuvent également participer à cette classe bleue. Ils viendront de diverses structures adaptées et seront contactés par La Ligue Sport Adapté Normandie, ainsi que les Comités Départementaux Sport Adaptés de la Seine-Maritime (76) ou de l'Eure (27).

Nous limiterons le nombre de jeunes à 3 par stagiaires formés à l'encadrement de l'aisance aquatique, dans une limite de 22 jeunes maximum. C'est ce qui nous semble acceptable pour pouvoir assurer un bon suivi.

2 CONTEXTE PEDAGOGIQUE

2.1 L'aisance aquatique

Depuis février 2022, le ministère des Sports s'est mobilisé pour lutter contre les noyades en déployant diverses actions dont celle intitulée « Prévenir les noyades et développer l'Aisance Aquatique » avec l'Agence nationale du Sport. Ce plan interministériel, ambitieux et global, élaboré, en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé, vise la mise en œuvre de mesures concrètes parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants (4-6 ans, pouvant aller jusqu'à 10 ans pour les enfants en situation de handicap).

L'un des moyens identifiés pour mettre en œuvre ces enseignements est une organisation massée dans le temps, dans le cadre d'une classe dite « classe bleue » (en établissement de l'éducation nationale).

Dans ce plan d'aisance aquatique, il est clairement identifié la méthode pédagogique à mettre en place pour que les enfants découvrent au mieux ce milieu. Il faut que ces derniers évoluent dans un contexte aquatique en grande profondeur, soit la taille de l'enfant les bras levés au minimum, sans l'utilisation de matériel permettant la flottaison.

L'aisance aquatique est un dispositif global menant en parallèle plusieurs formations :

- La formation d'instructeur (formateur de formateur),
- La formation des encadrants (les formateurs),
- La formation des nageurs mettant en avant 3 paliers de pratique, évalué au cours d'un cycle d'apprentissage ne faisant pas l'objet d'un temps dédié à l'évaluation, lors d'une classe bleue.

Ces formations sont toutes diplômantes et reconnues.

Ces formations sont toutes diplômantes et reconnues.

2.2 La classe bleue

2.2.1 Objectif

La classe bleue a pour objectifs de :

- Permettre à des enfants, âgés de moins de 6 ans ou de moins de 10 ans s'ils sont en situation de handicap mental et/ou psychique, d'acquérir une meilleure « aisance aquatique ». Cette aisance aquatique se décompose en plusieurs niveaux d'apprentissages. Chacun des niveaux d'apprentissages sont évalués en cours de formation par le formateur ou l'instructeur en charge du jeune. Le niveau d'apprentissage acquis par l'enfant sera concrétisé par l'obtention d'un diplôme, si l'enfant a correctement suivi l'entièreté des séances proposées dans l'eau.
- Servir de support à une formation d'encadrants / de formateurs. Ce temps de face à face pédagogique offrira une expérience à des contenus théoriques venant justifier les différentes interventions pédagogiques adaptées à chaque enfant.
- Être un accès au milieu aquatique sur une classe bleue en massée. Cette classe bleue se déroulera sur une semaine à raison de deux temps de pratique pédagogique de 45 minutes par jours, hors mercredi.

2.2.2 Contenus Pédagogiques

La classe « bleue » s'adresse à des enfants de 4 à 6 ans, ou dans le cadre organisé par la FFSA, à des enfants âgés de moins de 10 ans ayant un handicap mental et/ou psychique. Au regard de l'âge et des différences de pratiques, d'histoires, de vécu de chacun dans le milieu aquatique mais aussi sur le plan personnel ou encore du handicap, il semble essentiel d'avoir un temps d'évaluation. Ce temps permettra de situer l'enfant au début de semaine et de pouvoir apporter les contenus nécessaires à l'acquisition d'une meilleure aisance aquatique.

Toutefois les différents niveaux d'apprentissages que définit l'aisance aquatique nous permet de construire des étapes d'apprentissages qui nous semblent incontournables à l'acquisition des différents paliers. Ces étapes seront nos observations d'évaluations pour situer l'enfant sur ce qu'il possède comme bagage moteur et sensoriel. Cela nous permettra de lui offrir un acte pédagogique orienté, situé et élaboré clairement individualisé.

Les différentes étapes que nous avons ciblées s'organise autour des 3 corps agissant en même temps sur l'enfant lors de sa pratique aquatique :

- Le corps flottant ;
- Le corps projectile ;
- Le corps propulseur.

Étapes en fonction des paliers	<u>Corps flottant</u>	<u>Corps projectile</u>	<u>Corps propulseur</u>
<p><u>Palier 1</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entrer seul dans l'eau 2. Se déplacer en immersion complète 3. Sortir seul de l'eau 	<p>Objectif 1 : Pertes des appuis plantaires</p> <p>Objectif 2 : S'immerger</p> <p>Objectif 3 : Remonter passive</p>	<p>Objectif 1 : Rôle de la tête pour aller sous l'eau</p>	<p>Objectif 1 : Avancer dans un espace que je ne vois pas</p>
<p><u>Palier 2</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sauter ou chuter dans l'eau 2. Se laisser remonter 3. Flotter de différentes manières 4. Regagner le bord et sortir seul de l'eau 	<p>Objectif 1 : Aller plus en profondeur à l'aide du bord</p>	<p>Objectif 1 : Culbuto, accepter chute dans un espace inconnu</p> <p>Objectif 2 : avoir un corps aligné et dur</p> <p>Objectif 3 : Rôle de la tête</p> <p>Objectif 4 : Rôle de la tête pour s'allonger à la surface de l'eau</p>	<p>Objectif 1 : Orienter ses appuis pour aller à l'endroit souhaité</p>
<p><u>Palier 3</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entrer dans l'eau par la tête 2. Remonter aligner à la surface 3. Parcours 10 mètres position ventrale tête immergée 4. Flotter sur le dos, bassin à la surface 5. Regagner le bord 	<p>Objectif 1 : Comprendre Archimède pour aller plus loin</p>	<p>Objectif 1 : plonger pour aller loin</p> <p>Objectif 2 : rester allonger longtemps pour effectuer la distance demandée</p>	<p>Objectif 1 : Savoir se déplacer de plusieurs façon</p>

Formulation des objectifs à atteindre pour l'obtention des paliers

2.2.3 Les compétences travaillées

La réalisation des différents contenus impose à l'enfant des savoir-faire différents, des prises de consciences et des découvertes lui permettant d'attester d'un objectif.

Afin d'attester la réussite des contenus, nous estimons que l'enfant doit passer par plusieurs étapes. Ces différentes étapes constitueront des compétences qu'il devra acquérir pour aller jusqu'à la réalisation demandée pour valider son palier.

Ces compétences seront travaillées dans une logique de construction, expliqué plus haut, respectant le développement de l'enfant, la pédagogie de l'action et les connaissances que nous avons sur le milieu aquatique.

Ainsi l'ensemble des étapes de construction du nageur sont justifiables dans le système de connaissance que nous mobilisons pour former nos formateurs.

Notre vision de l'enseignement de la natation passe par l'utilisation de ce système.

Le contexte d'apprentissage que nous sollicitons pour ces différentes étapes respectent les demandes de l'enseignement de l'aisance aquatique : la grande profondeur, s'affranchir de matériel et l'utilisation de la pédagogie de l'action.

	<u>Corps flottant</u>	<u>Corps projectile</u>	<u>Corps propulseur</u>
<u>Palier 1</u>	<p>Objectif : pertes des appuis plantaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accepter d'entrer dans l'eau 2) Se déplacer en tenant le bord 3) Saute-mouton 4) Tourner <p>Objectif : s'immerger</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Ne pas s'essuyer les yeux avec les mains 2) Accepter de mettre la tête sous l'eau 3) Aller en profondeur avec l'aide de quelqu'un <p>Objectif : remontée passive</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Descendre en profondeur ou avec l'aide de quelqu'un et remonter sans bouger 2) Le faire dans plusieurs positions 	<p>Objectif : Rôle de la tête pour aller sous l'eau</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) De la position debout réussir à aller sur le ventre 2) Alternner les phases d'allongement sur le ventre et debout 	<p>Objectif : Avancer dans un espace que je ne vois pas</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Repérage surface, profondeur 2) Utilisation des pieds et des bras pour avancer

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Palier 2</p>	<p>Objectif : Aller plus en profondeur à l'aide du bord</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Effectuer un saut 2) Accepter la vitesse et le temps de latence pour remonter 3) Dans différentes positions 	<p>Objectif : Culbuto, accepter chute dans un espace inconnu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) En dehors de l'eau, conscience de la nuque 2) Poser la nuque et rouler sur l'eau 3) Immobilité sur l'espace arrière pour tomber dans l'eau <p>Objectif : avoir un corps aligné et dur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fakir 2) Se laisser tomber (petit bain) en avant et en arrière 3) Sauter haut, dur, aligné <p>Objectif : Rôle de la tête</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) De la position debout réussir à aller sur le ventre 2) Alternner les phases d'allongement sur le ventre et debout <p>Objectif : Rôle de la tête pour s'allonger à la surface de l'eau sur le dos et sur le ventre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Passer du ventre au dos en utilisant la tête 2) Comprendre l'équilibre du milieu aquatique 3) Trouver des moyens pour rester à la surface de l'eau : se relâcher, utiliser ses bras, ouvrir la bouche... 	<p>Objectif : Orienter son appui pour aller à l'endroit souhaité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Utilisation des bras pour avancer 2) Pousser l'eau à l'opposé de son déplacement dans une forme quelconque
--	---	---	--

	<u>Corps flottant</u>	<u>Corps projectile</u>	<u>Corps propulseur</u>
<u>Palier 3</u>	<p>Objectif : Comprendre Archimède pour aller plus loin</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Poser la nuque et rouler sur l'eau 2) Immobilité sur l'espace arrière pour tomber dans l'eau 	<p>Objectif : plonger pour aller loin</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sauter pour aller le plus loin possible 2) Entrer dans un même espace créé par sa tête <p>Objectif : rester allonger longtemps pour effectuer la distance demandée</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accepter de faire de l'apnée pour rester allonger 2) Prendre son air rapidement pour ne pas être debout 	<p>Objectif : Savoir se déplacer de plusieurs façons</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Avancer en étant le plus allongé possible de différentes manières 2) Adopter des mouvements amples afin de rester calme pour limiter les déséquilibres 3) Ramener les bras au-dessus de l'eau pour ne pas freiner son avancée

Planification des objectifs et des contenus d'apprentissages nécessaire pour l'obtention des différents paliers

2.2.4 Emploi du temps

Au regard de notre description précédente, l'emploi du temps définitif et des thèmes à aborder semble difficile à exprimer. En effet, nous ne sommes pas certains de pouvoir nous y tenir. Ainsi, l'évaluation que nous ferons des jeunes (en situation de handicap mental et/ou psychique, ou non) en début de « classe bleue » sera déterminante. Elle permettra de rendre compte du niveau d'apprentissage de ceux-ci, de les situer dans l'échelle des étapes de construction du nageur et de pouvoir préparer ces derniers à obtenir une meilleure aisance aquatique.

Le choix est orienté vers la formule massée proposée par l'aisance aquatique. Ainsi, les enfants disposeront durant une semaine de 2 séances quotidiennes dans le milieu aquatique, hors mercredi.

Afin de respecter au mieux les temps de pratiques de l'enfant, nous prévoyons de faire un premier temps de pratique de 11h à 12h puis un deuxième temps, l'après-midi, de 13h45 à 14h45. Ce laps de temps entre les 2 séances leur permettra de récupérer et de pouvoir revenir dans de bonnes conditions l'après-midi.

2.2.5 Évaluation du projet

L'évaluation du projet s'effectuera à la fin de la semaine de classe bleue. Notre volonté est d'observer le déploiement des classes bleues sur le plan local et de permettre une évaluation de notre formation initiale. Notre objectif est de pouvoir recenser les choses suivantes :

- Nombre d'enfant ayant participé au dispositif d'aisance aquatique à la FFSA ;
- Nombre d'enfant en situation de handicap mental et/ou psychique ayant participé au dispositif d'aisance aquatique à la FFSA ;
- Identification des paliers obtenus ;
- Nombre d'établissement touché par l'aisance aquatique ;
- Observation sur le territoire des zones n'ayant pas eu de plan d'aisance aquatique afin de pouvoir accompagner ces dernières sur ce dispositif.